

**Procès-verbal du Conseil Municipal
de la commune de Chouday
en date du lundi 17 Septembre 2018 à 19 h 30**

Présents: Mrs et Mmes BRANCHEREAU Carole, BARDON Louis-Patrick, CHARPENTIER Isabelle, RATERO Stéphanie, LE BIHAN Hervé, PERIOT Didier, PILLET Stéphane, DIEZ DEL VAL Stéphane, ROUSSEAU André.

Absent : Mr DUBOIS de la SABLONIERE Yann excusé

Pouvoirs : Mme BONNEFOY Joëlle a donné pouvoir à Mr BARDON Louis-Patrick

Convocation du conseil municipal du 05/09/2018

Mme CHARPENTIER Isabelle est désignée comme **secrétaire de séance**.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Compte- rendu des décisions du Maire
- Avis concernant l'adhésion de la CCCB au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval (SIAVAA)
- Validation du rapport de la CLECT.
- Validation du rapport sur l'eau 2017 présenté par le Syndicat des Eaux du Cousseron.
- DM pour opérations patrimoniales (chauffage de la salle des fêtes, FPIC)
- Point sur les travaux
- Travaux futurs
- Questions diverses : Courrier administré, PLUI pour accord de dérogation, contrat d'entretien des vitres des bâtiments communaux, route de Saint Ambroix...

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

1. Compte-rendu des décisions du Maire

Mme le Maire expose que dans le cadre de ses fonctions, elle a procédé aux décisions suivantes :

- Commande Henri Julien pour équipement salle multigénérationnelle : 2 745,26 € + 1 755,17 € TTC

- Travaux Cazorla pour extérieurs des nouveaux bâtiments : 5 277,00 € TTC
- Travaux supplémentaires peinture : 480,00 € TTC
- Abattage sapins du tennis : 1 620,00 € TTC
- Commande Bodin pour atelier municipal : 5 100,00 € TTC
- Chauffage salle des fêtes ACIA : 5 096,00 € (versement 2/3 assurance soit 3 934,70 €)
- Commande supplémentaire cuisine : 333, 73 € TTC

2. Avis concernant l'adhésion de la CCCB au SIAVAA

Mme le Maire explique que la Communauté de Communes est titulaire de la compétence GEMAPI via les syndicats de rivières existants, en respectant une logique de bassin versant. En conséquence, par sa délibération du 23 mai 2018, l'EPCI a demandé son adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval pour une partie de son périmètre à compter du 1er janvier 2019.

Cette nouvelle charge sera transférée à la commune en déduction de ses reversements de la taxe professionnelle, le coût estimatif pour 30% de la surface concernée de la commune serait de 730 € environ. Les 70% restant seront à régler au syndicat intercommunal de la Théols pour un coût encore ignoré. La CCBB recherche un mode de financement de cette nouvelle charge et n'exclut pas le financement par la taxe GEMAPI.

Après avoir écouté l'exposé de Mme le Maire, le conseil municipal donne un avis défavorable à la demande d'adhésion de l'EPCI AU Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Arnon Aval par 5 voix contre et 5 abstentions.

Délibération 2018-séance du 17/09/18 – n°10

3. Validation du rapport de la CLECT

Mme le Maire présente le rapport annuel de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées 2018 correspondant aux nouvelles compétences exercées par la Communauté de Communes. (Voirie, périscolaire, extrascolaire, coût des employés sur les bâtiments communautaires, GEMAPI) avec les attributions de compensation en résultant.

Chouday se voit reverser en 2018, 13 420,42 € tout en sachant que ce montant n'est pas impacté par la voirie et le scolaire qui était déjà pris en compte avec l'ex communauté, ni par le GEMAPI qui ne viendra en déduction qu'en 2019.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT présenté par Mme le Maire.

Délibération 2018-séance du 17/09/18 – n°11

4. Rapport annuel du Cousseron.

Mme le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau du syndicat du Cousseron 2017.

- 1 155 habitants de desservis
- 562 abonnés domestiques
- 150.663 m³ d'eau produite à raison de 400 m³/ heure. 135% supplémentaires dus à des fuites importantes.
- 66.874 m³ d'eau vendus (14.000m³ de plus qu'en 2016).
- L'abonnement au compteur varie de 67€ à 163 € en fonction du débit.
- Le prix du m³ est fixé à 1,02 €. Une légère augmentation est prévue en 2019.
- Le rendement du réseau en 2016 était de 94,4%, il n'est que de 49,7% en 2017.
- La qualité de l'eau est toujours conforme aux exigences de qualité en vigueur sur l'ensemble des paramètres mesurés.

Le conseil approuve à l'unanimité le rapport annuel du Syndicat des Eaux du Cousseron.

Délibération 2018-séance du 17/09/18 – n°12

5. Décision modificative n°1

Mme Le Maire expose que suite au remplacement du système de chauffage à la salle des fêtes et du règlement d'une indemnité de sinistre par l'assurance, le comptable a

demandé à ce qu'il soit procédé à des opérations patrimoniales.

A savoir :

Recettes d'investissement (chapitre 24 : 4 953,87 €)

Dépenses d'investissement (chapitre 21 : 5 095,87 €)

Dépenses d'investissement (chapitre 23 : - 142,00 €) pour l'équilibre

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°1.

Délibération 2018-séance du 17/09/18 – n°13

6. Décision modificative n°2

Afin de prendre en compte la prise en charge du fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC) pour l'année 2018 par la 3cb à la place de la commune, la Trésorerie demande à ce qu'il soit procédé aux écritures suivantes :

- Mandat au C/739223 : 3 047 €

- Titre au C/73223 : 3 047 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°2.

Délibération 2018-séance du 17/09/18 – n°14

7. Point sur le budget travaux

Mme le Maire expose les travaux supplémentaires qui ont été nécessaires pour finaliser la réhabilitation de la maison engagés en 2017.

- Lot gros- œuvre : 12 605,44 € HT pour plateforme et enduits local poubelle.
- Lot charpente : 1 810,83 € HT pour la poutre du local poubelle et de la salle multigénérationnelle.
- Lot peinture : 400 € HT pour la peinture de la porte du grenier et du local gaz.
- Lot menuiserie bois : 1 650,00 € HT pour les stores de la salle multigénérationnelle.
- Lot VRD : 4 397,50 € HT pour un cheminement supplémentaire, terrassement supplémentaire.

Ce qui fait un total de plus-value de 20 863,77€ HT pour cette dernière version.

Il faut ajouter les dépenses d'équipement : *Prévisions 20 000 €*

- Cuisine : 5 900 € TTC
- Electroménager : 333,73 € TTC
- Equipement atelier et vestiaires : 5 100 € TTC
- Equipement salle et vaisselle : 2 745,26 € TTC + tables
1 755,17 € TTC.

		SALLE MULTIGENERATIONNELLE		VESTIAIRE - SANITAIRE		ATELIER	TOTAL H.T	PAYES TTC
		dont accessibilité		dont accessibilité				
Lot 1	VRD	12 909,50 €		9 023,00 €		9 322,00 €	31 254,50 €	35 490,00 €
Lot 2	GROS ŒUVRE	26 082,26 €		16 226,66 €		19 072,08 €	61 381,00 €	72 968,82 €
Lot 3	BARDAGE CHARPENTE	3 161,84 €		3 540,00 €		34 994,70 €	41 696,54 €	36 052,97 €
Lot 4	ARDOISE ZINGUERIE	12 242,30 €		7 768,86 €			20 011,16 €	23 593,63 €
Lot 5	COUVERTURE METALLIQUE					6 734,89 €	6 734,89 €	6 737,10 €
Lot 6	MENUISERIES ALUMINIUM			8 445,00 €		9 585,00 €	18 030,00 €	19 220,40 €
Lot 7	MENUISERIES EXTET INT BOIS	11 686,00 €		3 271,00 €		1 363,00 €	16 320,00 €	14 274,12 €
Lot 8	PLAQUISTERIE ISOL	8 057,72 €		4 474,85 €		1 870,36 €	14 402,93 €	16 726,38 €
Lot 9	CARRELAGE	2 303,70 €		3 582,50 €		1 413,80 €	7 300,00 €	7 929,12 €
Lot 10	PEINTURE	2 370,00 €		1 906,50 €		635,50 €	4 912,00 €	
Lot 11	ELECTRICITE CHAUF	7 288,00 €		3 075,00 €		5 343,00 €	15 706,00 €	
Lot 12	PLOMBERIE - ECS	2 426,55 €		1 942,65 €		1 961,80 €	6 331,00 €	
	TOTAL TRAVAUX	88 527,87 €		63 256,02 €		92 296,13 €	244 080,02 €	244 080,02 €
	HONORAIRES MAITRISE D'ŒUVRE	7 800,00 €		3 400,00 €		6 000,00 €	17 200,00 €	18 369,60 €
	HONORAIRES CONTROLE ET SPS	2 904,00 €		1 736,00 €		700,00 €	5 340,00 €	3 856,50 €
	HONORAIRES SONDAGES	- €		919,00 €		2 909,80 €	3 828,80 €	4 594,56 €
	Autres (NR + IDR)						779,00 €	934,80 €
	TOTAL PAR OPERATION	99 231,87 €	6 670,45 €	69 311,02 €	14 449,45 €	101 905,93 €		
	Total accessibilité				21 119,91 €			
	TOTAL GENERAL H.T						271 227,82 €	271 835,48 €

PLAN DE FINANCEMENT							
		SALLE MULTIGENERATIONNELLE		VESTIAIRE - SANITAIRE		ATELIER	TOTAL
	COUTS OPERATION hors MOBILIE	99 231,87 €		69 311,02 €		101 905,93 €	270 448,82 €
	SUBVENTION DETR *	25 992,00 €		17 784,00 €		24 624,00 €	68 400,00 €
	SUBVENTION FAR 2017	- €		9 150,00 €		- €	9 150,00 €
	SUBVENTION FAR SPORT	- €		8 963,00 €		- €	8 963,00 €
	SUBVENTION FAR 2018	- €		- €		18 639,00 €	18 639,00 €
	SUBVENTION SENATEUR*	2 255,00 €		1 543,00 €		2 137,00 €	5 935,00 €
	SUBVENTION CARSAT	25 000,00 €		- €		- €	25 000,00 €
	SUBVENTION Region SPORT	- €		15 796,97 €			15 796,97 €
	SUBVENTION Région accessibilité	2 668,18 €		5 779,78 €			8 447,96 €
	SUBVENTIONS TOTALES	55 915,18 €		59 016,75 €		45 400,00 €	160 331,93 €
	EMPRUNT	43 800,00 €		28 000,00 €		38 200,00 €	110 000,00 €
	AUTOFINANCEMENT	- 483,31 €		- 17 705,73 €		18 305,93 €	116,89 €
	% de subvention	56%		85%		45%	62%

8. Travaux à venir

- Mme le Maire expose qu'elle envisage de faire réaliser un devis par l'entreprise Couleurs Déco pour faire refaire les peintures de la salle des fêtes réalisées en 2010.
- Un devis a été demandé à l'entreprise Labreuille pour l'engazonnement des extérieurs ainsi que toutes les finitions du chantier (claustras pour les poubelles et le transformateur, barrières de sécurité au tennis, implantation de piquets pour protéger la fosse septique : 2 880,00 €).
- Des devis ont également été demandés à l'entreprise Cazorla pour reprendre le trottoir au coin du 5 route de Saint Ambroix, implanter des piquets pour protéger les massifs de la place des marronniers.

9. Questions diverses

Courrier d'un administré : Mme le Maire fait lecture d'un courrier adressé à l'ensemble du conseil municipal.

Autres : Mme le Maire fait le point sur l'état d'avancement des dossiers en cours.

Route de St Ambroix : Un administré rappelle régulièrement que la route de Saint-Ambroix, au niveau du virage en face du n°10 est très dégradée.

Mme le Maire rappelle que la voirie est de la compétence de la Communauté de Communes et qu'une demande a été réalisée auprès de celle-ci. Une intervention est prévue courant 2019.

Nom de la nouvelle salle :

La salle multigénérationnelle se nommera L'Epi.

Prix de la salle multigénérationnelle : Une première réflexion a été menée car il est envisagé d'ouvrir cette salle le WE à la location.

A savoir :

- Pour les habitants de la commune : 60 € les 2 jours
- Pour les personnes extérieures à la commune : 150 € les 2 jours.

La délibération fixant les prix définitifs sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Fin de séance à 21 heures 30 mn